

ENERGIE

économiser l'énergie, la produire autrement

Le PROGRAMME A.G.I.R pour l'énergie (Action Globale Innovante pour la Région) est issu de l'accord ALTER-ITER en 2004 : 1 € pour ITER = 1 € pour la maîtrise de l'énergie et les ENR (Energies Renouvelables) : du concret !
L'objectif est de mettre en place à l'échelle locale les conditions permettant d'adopter durablement les bonnes pratiques en matière d'énergie, de changer de comportement vers la sobriété énergétique tout en créant des emplois durables et non délocalisables.



A.G.I.R. PROGRAMME PHARE !

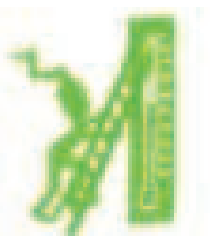
- + 70 MILLIONS € POUR 2007-2010
- + 18 APPELS À PROJETS
- + DE 280 PROJETS EN COURS
- + DE 500 entreprises, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et organismes professionnels travaillant ensemble
- + 8 DIRECTIONS DE LA RÉGION MOBILISÉES

PACA passée de la 11^e place en 2004 à

- 1^{ère} EN SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- 2^e EN SOLAIRE THERMIQUE (chauffe-eau)

Une des forces reconnues d'AGIR pour l'énergie est d'avoir permis de mobiliser tous les acteurs du territoire qui souhaitent œuvrer contre le dérèglement climatique et lutter contre les gaz à effet de serre, et de concrétiser le concept de développement soutenable et solidaire en actions opérationnelles, innovantes, reproductibles et exemplaires.

Basé sur l'innovation et l'expérimentation, la coopération et la mise en réseau des acteurs d'un territoire ou d'une filière économique, ce programme se déploie essentiellement par des appels à projets permanents auprès des différents acteurs : le monde agricole, le tourisme, le bâtiment, les associations, les collectivités, les entreprises...



Pour AGIR, Annick n'a pas compté son énergie !... Structuré autour de 6 axes de travail, AGIR pour l'énergie irrigue l'ensemble des territoires et du tissu économique en intégrant les notions de gouvernance et de solidarité entre les acteurs. Ce programme a installé la transversalité dans les politiques de la Région.

AGIR avec les territoires :

- le bois énergie
- l'éolien
- la maîtrise de l'énergie

AGIR par l'exemple :

- pour 100 bâtiments exemplaires
- pour 100 gîtes exemplaires
- pour 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires
- pour 100 lieux de formation exemplaires
- pour la réhabilitation thermique des logements sociaux
- pour la responsabilité sociale des entreprises
- collectivités lauréates
- espaces régionales internet citoyen éco-responsables (ERIC)
- Amélioration des performances environnementales des sites et équipement culturels
- Amélioration des performances environnementales des sites et équipements touristiques

Agir avec le grand public :

- chèques énergies renouvelables (solaire, voltaïque et bois)

AGIR avec les filières :

- filière photovoltaïque
- actions de coopération des entreprises régionales - énergies renouvelables (installateurs)

Agir pour le bâtiment du XXI^e siècle :

- création du PRIDES « Bâtiments durables Méditerranéens » (BDM)
- Institut du Bâtiment Méditerranéen (IBMed)

Agir pour le futur - Appels à projets

- Prix pour l'énergie du futur 2009
- Education à l'environnement urbain, éco-mobilité scolaire